

N° 2025_021

FINANCES - Budget Annexe Ateliers Relais – Budget Primitif 2025 - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le mardi 25 février 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 10 mars 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Dominique RENAULT, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE et Marie-Françoise QUERE.

En exercice : 21

Quorum : 11

Présents : 19

Votants : 21

Excusés :

Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

Pouvoirs :

Christine ADRIAN Marie-Françoise QUERE

Sébastien GALERON Dominique RENAULT

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2023-077 du Conseil Municipal relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2025-012 du Conseil Municipal relative à la mise en œuvre du débat d'orientation budgétaire 2025 et le rapport d'orientation budgétaire ;

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 03/02/2025,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle,

Le projet de budget 2025 s'élevant à 95 212,47 € se répartit comme suit :

- 67 404,54 € pour la section de fonctionnement,

- 27 807,93 € pour la section d'investissement.

PRESENTATION DE L'EQUILIBRE DES SECTIONS :

- **Section de fonctionnement :**

La section de fonctionnement s'équilibre à 67 404,54 € en dépenses et en recettes de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	47 404,54 €	Recettes réelles	67 404,54 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Virement à la section d'investissement	20 000,00 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	67 404,54 €	TOTAL	67 404,54 €

- **Section d'investissement :**

La section d'investissement s'équilibre à 27 807,93 € de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	20 000,00 €	Recettes réelles	7 807,93 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Résultat reporté (déficitaire)	7 807,93 €	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €
TOTAL SECTION	27 807,93 €	TOTAL SECTION	27 807,93 €

Il s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2024	PROPOSITION 2025
Chapitre 011 – Charges à caractère général	31 056,55€	47 404,54€
Chapitre 012 – Charges de personnel	0,00€	0,00€
Chapitre 014 – Atténuation de produits	0,00€	0,00€
Chapitre 65 – Charges gestion courante	1,00€	0,00€
Chapitre 66 – Charges financières	251,00€	0,00€
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	0,00€	0,00€
Chapitre 68 - Dotations aux provisions amortissements et dépréciations des immobilisations	0,00€	0,00€
Total dépenses réelles	31 308,55€	47 404,54€
Chapitre 023 Virement à la section investissement	7 841,45€	20 000,00€
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	0,00€	0,00€
Total dépenses d'ordres	7 841,45€	20 000,00€
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	39 150,00€	67 404,54€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2024	PROPOSITION 2025
Chapitre 013 – Atténuation de charges	0,00€	0,00€
Chapitre 70 – Ventes produits	10 000,00€	11 500,00€
Chapitre 73 – Impôts & taxes	0,00€	0,00€
Chapitre 74 – Dotations & subventions	0,00€	0,00€
Chapitre 75 – Autres produits	29 100,00€	29 000,00€

N°2025_021

FINANCES – Budget Annexe Ateliers Relais – Budget Primitif 2025

Chapitre 77 – Produits exceptionnels	50,00€	500,00€
Total recettes réelles	39 150,00€	41 000,00€
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	0,00€	0,00€
Chapitre 002 Excédent de fonctionnement antérieur reporté	0,00€	26 404,54€
Total dépenses d'ordres	0,00€	26 404,54€
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	39 150,00€	67 404,54€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PROPOSITION 2024	PROPOSITION 2025
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	9 700,00€	0,00€
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	0,00€	0,00€
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00€	0,00€
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	0,00€	20 000,00€
Chapitre 23 Immobilisations en cours	0,00€	0,00€
Chapitre 020 Dépenses imprévues	-	-
Total dépenses réelles	9 700,00€	20 000,00€
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	0,00€	0,00€
Chapitre 001 Déficit d'investissement antérieur reporté	24 519,70€	7 807,93€
Total dépenses d'ordres	24 519,70€	7 807,93€
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	34 219,70€	27 807,93€

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PROPOSITION 2024	PROPOSITION 2025
Chapitre 10 Dotations fonds et réserves	26 378,25€	7 807,93€
Chapitre 13 Subventions d'investissement	0,00€	0,00€
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	0,00€	0,00€
Total dépenses réelles	26 378,25€	7 807,93€
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	0,00€	0,00€
021 Virement de la section de fonctionnement	7 841,45€	20 000,00€
Chapitre 002 Excédent d'investissement reporté	0,00€	0,00€
Total dépenses d'ordres	7 841,45€	20 000,00€
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	34 219,70€	27 807,93€

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

D'ADOPTER le budget annexe Ateliers Relais 2025 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessus, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrées en dépenses et en recettes.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.

N°2025_021

FINANCES – Budget Annexe Ateliers Relais – Budget Primitif 2025

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le

17 MARS 2025

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

Le secrétaire de séance, Joël GIRARD

